



Fédération Française de Tir – Ligue d'Aquitaine de Tir
SARLAT TIR PERIGORD NOIR
02.24.106

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Dordogne N°W24.40.00012

Inscription Adulte & Jeune 2025/26

Déjà Licencié(e) Oui ☐ Non ☐ Numéro de licence précédent :

Nom	Prénom	Nom de Jeune Fille
Nom du Licencié(e)	Prénom du Licencié(e)	Autorise mon enfant à pratiquer le Tir Sportif
		☐
Date de Naissance	Lieu de Naissance	Nationalité
N° de Portable	N° de Fixe	Email
Adresse	Lieu Dit	Code Postal et Ville

Vous ou votre responsable légal : atteste avoir reçu les informations concernant :

- ☐ L'assurance ☐ Les protections auditives ☐ Les conditions de mise à disposition du matériel et de son entretien
☐ En cas de retard important lors des cours encadrés, il ne sera pas attribué d'arme.

Vous ou votre représentant légal atteste :

- ☐ Ne pas faire l'objet d'une condamnation au casier judiciaire interdisant la pratique du tir Sportif.
☐ Autoriser le club à prendre des photos et à les publier dans des articles de presse ou réseaux sociaux concernant le STPN.
☐ Vous engagez à respecter le règlement intérieur et les règlements sportifs de la FFTIR à consulter sur le site fédéral (www.fftir.org).
☐ Vous engagez à participer aux séances d'entraînements, challenge, compétition vêtu(e) d'une tenue de sport correspondante au règlement et circonstances appropriées (pas de jeans délavé, déchiré, ni de tenue kaki ou militaire, (les chaussures de ville sont exclues).
☐ Utiliser votre matériel personnel que dans les disciplines correspondantes et dans le respect total des règles de sécurité.

Nous vous rappelons que chaque tireur est responsable de l'entretien et de la bonne utilisation du matériel.

Le rechargement en air doit être vérifié à la fin de chaque séance et la **casse du matériel mis à disposition par le club est à la charge exclusive du tireur.**

En dehors des tranches horaires encadrés, la responsabilité du Sarlat Tir Périgord Noir ne pourra être engagée. Aussi pour des raisons de sécurité, vous ou votre représentant légal est prié de s'assurer de la présence d'un animateur diplômé au début de chaque séance.

Horaires des cours : A déterminer au début de la saison

TARIFS (comprenant la licence reversée à la fédération) et PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR AVEC LE REGLEMENT

- | | | |
|--|------|--|
| ☐ CADET ET JUNIOR | 155€ | ☐ Certificat Médical version FFTIR obligatoire (EDEN) |
| ☐ ADULTE | 155€ | ☐ Photo d'identité récente |
| ☐ LOCATION D'ARME UNE SAISON | 30€ | ☐ Photocopie pièce d'identité |
| ☐ FRAIS DE GESTION PREMIERE ANNÉE | 25€ | |

Mode de Règlement :

- ☐ Virement ☐ Chèque

Fait à :

Le :

Réservé aux Membres du bureau :

- ☐ Visa RL Sonia
☐ Visa Président
☐ Visa Trésorier(e)

Signature :